

LA
DYNAMIQUE
SOCIO-
ÉDUCATIVE
GLOBALE

POUR L'ENFANCE ET
LA JEUNESSE



WWW.VILLEDEGARGES.FR



 **GARGES**
Forte & fière

La réussite éducative
pour tous

Construire et écrire une politique socio-éducative de façon concertée est l'occasion de rassembler la communauté socio-éducative autour d'une culture, de valeurs communes et d'un projet qui met en valeur et en œuvre les droits de l'enfant. Les enfants gargeois, âgés de 0 à 18 ans, sont placés au cœur de la réflexion et de tous les aspects de la démarche de la Politique Enfance. Penser les différents temps et lieux (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'enfant, dans une approche globale et participative, est essentiel pour donner réalité à ses droits, de même que le fait de l'associer à la définition et à la mise en place de la vie de la Ville. Cet engagement, nous avons voulu l'étendre à nos jeunes jusqu'à 30 ans, à travers la création de notre Politique Jeunesse. Garges réaffirme que l'Enfance et la Jeunesse sont bien au cœur de son mandat.

En ce sens, la Politique Enfance (0-18 ans) et la Politique Jeunesse (11-30 ans) ont été articulées dans un même projet final : la Dynamique socio-éducative globale pour l'Enfance et la Jeunesse, afin de consolider la continuité, la cohérence et la qualité du parcours de l'enfant et du jeune Gargeois.

Cette plaquette est donc une synthèse de ce projet final que nous sommes aujourd'hui fiers de vous présenter. Celle-ci vous expose ces objectifs et axes de travail, qui serviront de feuille de route à l'action municipale et à ses partenaires dans les années à venir.

Dans une ville où la représentation de la population est l'une des plus jeunes de France, nous sommes convaincus de l'opportunité d'une telle démarche pour l'épanouissement et la réussite de tous nos enfants et nos jeunes.

Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre participation à cette ambition commune.



Maurice LEFÈVRE,
Maire de
Garges-lès-Gonesse



Tutem SAHINDAL-DENIZ,
Adjointe au Maire
déléguée à la jeunesse



Ahmed-Latif GLAM,
Conseiller Municipal
délégué à l'enfance, au
scolaire et au Programme
de Réussite Éducative



Maria MORGADO,
Conseillère Municipale
déléguée à la petite
enfance

L'ENFANT

“ Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans. ”

(Article Premier)

“ Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. ”

(Art. 3 Al.1)

“ La famille (...) doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté. (...) L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension. (...) Il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité ; ”

(Préambule)

Convention internationale des droits de l'enfant, 1989

SOMMAIRE

4

P 6

LA DÉMARCHE : LA DSEG

P 8

LE DIAGNOSTIC LOCAL

P 10

LA POLITIQUE ENFANCE : 0 - 18 ANS

P 12

LA POLITIQUE JEUNESSE : 11 - 30 ANS

P 14

LE DEVENIR DE LA DSEG

P 15

REMERCIEMENTS



ANNUALE LEVANTINE DES ÉLÈVES
ET A LA RADIATION ARABISME
VOUS SOUHAITE UN BONNE NOUVELLE
AN-SEMBLE 2019

LA DÉMARCHE

La Dynamique socio-éducative globale (DSEG) pour l'Enfance et la Jeunesse est le fruit d'une collaboration de l'ensemble des acteurs socio-éducatifs du territoire (l'Éducation nationale, les associations, les services municipaux, les parents ...) et les enfants. Elle s'est construite à travers une vaste démarche d'enquêtes, de questionnaires, de réunions, de dialogues, sur plusieurs thématiques ayant trait à l'éducation des enfants et des jeunes.

6

Ce travail partenarial concerne l'ensemble des âges de l'enfance à celui de l'adulte, en passant par l'adolescence, de 0 à 30 ans. Il vise à promouvoir une approche globale de l'éducation, en prenant en compte le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, afin de considérer l'ensemble des mécanismes sociaux et éducatifs qui vont influencer sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et du jeune Gargeois. L'enjeu est également de consolider la continuité et la cohérence éducative entre les projets à destination de l'Enfance et de la Jeunesse.

La DSEG s'appuie sur le Contrat de Ville et articule la Politique Enfance et la Politique Jeunesse aux caractéristiques et aux enjeux socio-éducatifs prioritaires distincts (voir ci-contre).



CONTRAT DE VILLE / POLITIQUE DE LA VILLE

Document partenarial qui formalise les actions au bénéfice des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

2015 - 2020

ENSEMBLE DE LA POPULATION

INTERCOMMUNAL

- Le cadre de vie
- L'accessibilité
- La rénovation urbaine
- L'accès à l'emploi
- L'éducation
- La santé
- La culture

DSEG

POLITIQUE ENFANCE

Document partenarial qui propose à chaque enfant un parcours éducatif continu, cohérent et de qualité entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire

2017 - 2023

0 - 18 ANS

LOCAL

- La maîtrise de la langue française
- Le handicap
- Le vivre-ensemble
- Le soutien scolaire
- Le renforcement de la communauté éducative et la place des parents

POLITIQUE JEUNESSE

Document partenarial qui prend en compte à tous les niveaux et dans tous les domaines, la situation, les besoins et les attentes de la jeune génération

2017 - 2023

11 - 30 ANS

LOCAL

- L'éducation
- La citoyenneté
- L'emploi
- La santé
- Le temps libre

DIAGNOSTIC LOCAL

Située dans le Val-d'Oise, en proche banlieue nord de Paris, **Garges-lès-Gonesse** est une ville qui possède une histoire riche, accueillant de profondes mutations et innovations urbaines, citoyennes, sociales, éducatives ...

Ce cadre de vie fait le quotidien d'une population de 42 262 habitants.

UN CONTEXTE DIFFICILE ET UNE POPULATION FRAGILE ...

8

POPULATION

EN CHIFFRES

Jeune 49% de - de 30 ans

Multiculturelle Environ 70 ethnies différentes

Différents modèles **familiaux** 23% de familles monoparentales
(familles monoparentales, familles nombreuses ...)

Taux de **pauvreté** 41% des Gargeois en situation de pauvreté (6^{ème} ville de plus de 40 000 habitants la plus pauvre de France)

Chômage important 40% de non-diplômés

Jeunesse marquée par des **difficultés scolaires** 17% d'élèves en retard à l'entrée en 6^{ème}
mais une **dynamique positive** 71% de réussite au baccalauréat

... MAIS DE NOMBREUSES RESSOURCES SUR LE TERRITOIRE



PETITE ENFANCE (0-3 ANS) :

3 crèches, 1 Multi-Accueil, 1 Relais Assistantes Maternelles, 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**), 6 Toutes Petites Sections de maternelles (**TPS**), 3 centres sociaux municipaux ;



ENFANCE (3-10 ANS) :

27 écoles, 12 accueils périscolaires, 12 restaurants scolaires, 7 accueils extrascolaires, 3 centres sociaux municipaux, 1 Programme de Réussite Educative (**PRE**) ;



JEUNESSE (11-30 ANS) :

2 clubs ados, 4 espaces jeunes, 1 Mission locale, 1 Bureau d'Information Jeunesse (**BIJ**), 4 collèges, 2 lycées, 3 centres sociaux municipaux et un centre social associatif, 1 Programme de Réussite Educative (**PRE**), 1 Maison des Langues ;



PARENTALITÉ :

Structures de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, structures scolaires, 3 centres sociaux municipaux, 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**), 1 Programme de Réussite Educative (**PRE**), 1 Maison des Langues ;



CULTURE :

La Maison des Arts, l'Espace Lino Ventura, le Cinéma Jacques Brel, la médiathèque intercommunale Elsa Triolet ;



SPORT :

L'Ecole Municipale des Sports (**EMS**), 3 complexes sportifs, 5 gymnases, 1 parcours santé, 1 salle de boxe, 1 piscine, 1 patinoire, 8 city-stades ;



TISSU ASSOCIATIF LOCAL :

Des associations dans des domaines divers (culture et solidarité internationale, soutien social, éducation, scolarité, sport, formation/emploi...), 1 Centre De Ressources pour les Associations (**CDRA**).

POLITIQUE ENFANCE

4 ORIENTATIONS



PARCOURS SOCIO-ÉDUCATIF DE L'ENFANT ET DU JEUNE :

Consolider la continuité, la cohérence et la qualité du parcours éducatif de l'enfant et du jeune.

Objectifs :

- offrir aux enfants et jeunes Gargeois des temps d'accueil et des structures adaptées à leurs besoins et envies,
- mener des actions éducatives de façon transversale,
- accompagner dès la petite enfance, le jeune enfant vers la socialisation,
- mieux accompagner les jeunes dans leur orientation pour une insertion professionnelle réussie,
- valoriser les réussites des enfants et des jeunes.

10



RÉUSSITE ÉDUCATIVE POUR TOUS :

Favoriser la réussite éducative en donnant toutes ses chances à chaque enfant.

Objectifs :

- favoriser un accès à l'offre éducative pour les publics les plus en difficultés et éloignés,
- favoriser l'acquisition du socle commun, de connaissances, de compétences et de cultures,
- permettre l'accès de tous à un soutien scolaire de qualité,
- développer un accueil adapté et de qualité pour les enfants en situation de handicap,
- agir en faveur de la maîtrise de la langue française dès le plus jeune âge,
- promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans les actions éducatives.



VIVRE ENSEMBLE :

Développer le vivre-ensemble pour faire de Garges un territoire solidaire.

Objectifs :

- s'outiller pour favoriser un climat serein, propice au vivre-ensemble,
- encourager l'engagement, la prise de responsabilité et l'investissement de l'enfant et du jeune,
- permettre à chacun de découvrir des territoires, des cultures et des langues étrangères,
- reconnaître, accepter et respecter les différences,
- permettre aux enfants et aux jeunes d'être des citoyens numériques éclairés,
- sensibiliser l'enfant et le jeune au respect de l'environnement et aux enjeux du développement durable.



COHÉSION ÉDUCATIVE ET PARENTALITÉ :

Renforcer et soutenir la coopération entre les acteurs éducatifs.

Objectifs :

- faire vivre la communauté éducative autour de la Politique Enfance,
- mettre à disposition des ressources au service des actions de la communauté éducative,
- permettre à l'ensemble des acteurs éducatifs d'accéder à des ressources numériques,
- aider les familles Gargeoises dans l'exercice des fonctions parentales,
- favoriser l'implication des parents par une aide à la maîtrise de la langue française.

POLITIQUE JEUNESSE

5 ORIENTATIONS



COHÉSION ÉDUCATIVE :

Renforcer et dynamiser la synergie entre les acteurs socio-éducatifs.

Objectifs :

- inscrire tous les acteurs socio-éducatifs dans une démarche de participation et de co-construction pour des actions cohérentes,
- développer les ressources et outils d'ingénierie de projet à destination des acteurs socio-éducatifs,
- favoriser la connaissance et l'usage par les acteurs et les jeunes du levier Politique de la Ville.



PARCOURS SOCIO-ÉDUCATIF ET DU JEUNE :

Consolider et assurer un parcours socio-éducatif cohérent pour tous les jeunes.

Objectifs :

- développer, renouveler et favoriser la connaissance des services et leurs actions pour tous les jeunes et leur famille,
- rendre attractives et visibles les structures d'accueil des jeunes pour chaque âge et répondre à leurs besoins,
- renforcer les relations partenariales avec l'Éducation Nationale en faveur de la réussite des collégiens et lycéens,
- faciliter et favoriser la continuité entre les structures éducatives pour accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours.



VIVRE-ENSEMBLE :

Agir en faveur de l'égalité, de l'intégration sociale et du vivre-ensemble.

Objectifs :

- investir les structures jeunesse comme espaces de débat, d'expérience et de développement de compétences psycho-sociales,

- sensibiliser les jeunes aux atouts de la concertation et encourager leur participation aux projets de la ville et au débat public,
- favoriser l'enrichissement socio-culturel des jeunes,
- promouvoir l'accès aux droits.



INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE :

Développer l'autonomie pour faciliter l'insertion socio-professionnelle.

Objectifs :

- favoriser la réussite scolaire, encourager la poursuite d'études diverses dans l'enseignement supérieur, prévenir et lutter contre le décrochage scolaire,
- faciliter et encourager la mobilité des jeunes,
- faciliter l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes,
- agir en faveur de la santé et du bien-être des jeunes,
- agir en faveur de l'habitat autonome et faciliter l'accès au logement.



CITOYENNETÉ :

Agir en faveur de la citoyenneté.

Objectifs :

- investir l'espace public par la mise en place d'actions citoyennes,
- développer les pratiques " Hors les murs " pour favoriser le dialogue entre les jeunes et les institutions,
- développer des actions de prévention des comportements à risques et à la délinquance.

LE DEVENIR DE LA DSEG

Le projet, les orientations et les actions présentés dans ce document ouvrent de nombreuses perspectives.

Des idées naissantes se dessinent, de nouveaux projets voient le jour, des actions en cours se développent et mûrissent ...

C'est cette dynamique multipartenaire - **la Dynamique socio-éducative globale pour l'Enfance et la Jeunesse 2017-2023** - qu'il faut faire vivre ensemble : la mettre en œuvre et l'évaluer.

Pour ce faire, la ville de Garges s'engage à :

- désigner au sein de ses services un référent en charge de la DSEG,
- s'assurer de l'efficacité des actions menées et de leur adaptation aux enjeux du territoire,
- communiquer sur l'avancée de la DSEG à l'ensemble des partenaires,
- recenser annuellement les actions nouvelles devant apparaître dans la DSEG, et celles ne devant plus y figurer,
- organiser des réunions annuelles de pilotage et de mise en œuvre, des comités techniques généraux ou thématiques portant sur des orientations de la DSEG ou sur un certain nombre d'actions.

14

Les partenaires s'engagent, de leur côté, à fournir à la Ville l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation des actions menées et à participer aux démarches de pilotage ou de concertation pour lesquelles ils pourront être sollicités.

REMERCIEMENTS

La Ville de Garges tient à remercier l'ensemble de ses partenaires qui ont participé à l'élaboration de cette politique Enfance/Jeunesse et qui participent quotidiennement à sa mise en œuvre :

- les services de l'Éducation Nationale,
- les partenaires institutionnels : la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (**DRJSCS**), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (**DDCS**), la Caisse d'Allocations Familiales (**CAF**), le centre de Protection Maternelle et Infantile (**PMI**), le Conseil départemental, le Conseil régional, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la Direction Régionale de l'Action Culturelle Île-de-France (**DRAC**), la Mission Locale ...
- les associations locales,
- les partenaires extérieurs intervenant spécifiquement dans le champ socio-éducatif,
- les parents d'élèves et leurs représentants,
- Et bien sûr les enfants et les jeunes, contributeurs et destinataires de ce projet.





RENSEIGNEMENTS :

Mairie de Garges-lès-Gonnesse
8 place de l'Hôtel de Ville
95140 - Garges-lès-Gonnesse

Tél : 01 34 53 32 00
contact@villedegarges.com

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'Agglomération

**val
d'oïse**
le département


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
du Val d'Oise


LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DU VAL-D'OISE

académie
Versailles

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE


 **ile de France**



WWW.VILLEDEGARGES.FR 

 **GARGES**
Forte & fière
*La réussite éducative
pour tous*